

droit des jeunes héritiers du trône. Ils régnaient, mais en quelque sorte sous leur nom et comme associés à leur royauté; ils n'étaient que leurs tuteurs couronnés. Ces scrupules des empereurs intrus avaient augmenté dans le peuple le respect du sang de Basile et créé une espèce de religion monarchique. Le dernier des empereurs macédoniens, Constantin VIII, ne laissait pas d'héritiers mâles; mais le principe d'hérédité était déjà si bien établi que le trône passa sans contestation à ses deux filles, Zoé et Théodora. Théodora entendait garder sa virginité; Zoé, après avoir manifesté les mêmes velléités, finit par prendre un mari. Elle en prendra même plusieurs successivement, en dépit des canons ecclésiastiques et de la sévérité apparente des mœurs byzantines. Alors on vit la dynastie macédonienne s'associer une nouvelle série d'empereurs étrangers; seulement, tandis que Romain Lécapène, Phocas et Zimiscès avaient régné comme tuteurs de jeunes princes, c'est comme époux de Zoé que Romain Argyre, Michel le Paphlagonien et Constantin Monomaque occuperont successivement le trône. Depuis que la couronne était tombée en quenouille, l'empire byzantin était une véritable gynécocratie. Les princes-époux gouvernaient, mais c'était la *Porphyrogénète* qui régnait. Dans l'appartement des hommes était la force, dans l'appartement des femmes était le droit et la légitimité. C'était le gynécée qui faisait et défaisait les empereurs. Zoé, obligée par les mœurs publiques à la réclusion, comme l'avaient été les matrones athéniennes de l'antiquité, comme le seront les boïarines et les tsarines moscovites du xvi^e siècle, y vivait